

**Projet de développement durable de l'école de pêche des enfants de Saint-Pé-de-Bigorre  
au titre des mesures compensatoires du projet d'augmentation de puissance de la  
centrale hydroélectrique du pont de Saint-Pé-de-Bigorre**

*Projet – v.1 – 01/08/11 – ENER green*

## **Contenu**

1	Objectifs.....	2
2	Situation géographique .....	3
3	Diagnostic .....	4
3.1	Dimension et morphologie .....	4
3.2	Qualité de l'eau .....	4
3.3	Inventaire piscicole et analyse hydrobiologique.....	4
3.4	Habitat piscicole .....	5
3.5	Aménagements existants.....	5
3.5.1	Historique des interventions.....	5
3.5.2	Accès et stationnement .....	5
3.5.3	Maîtrise foncière.....	5
4	Préconisations.....	6
4.1	Identification du public.....	6
4.2	Aménagements à réaliser .....	6
4.2.1	Travaux en rivière .....	6
4.2.2	Débroussaillage des rives .....	7
4.2.3	Panneautage.....	7
4.3	Entretien et gestion .....	7
4.3.1	Programme d'entretien .....	7
4.3.2	Cheptel piscicole.....	7
4.3.3	Police de la pêche .....	8
4.3.4	Animation.....	8
4.3.5	Education à l'environnement .....	8
4.3.6	Promotion du parcours et de l'école de pêche pour les enfants .....	9
5	Coûts de la mesure compensatoire .....	10

# 1 Objectifs

La mise en place d'un parcours de pêche pour les enfants sur la commune de Saint-Pé-de-Bigorre sur un bras du gave de Pau répond à trois objectifs :

- Mettre en valeur le cours d'eau (expérimentation) ;
- Permettre à un public jeune d'exercer la pêche sur une section de cours d'eau facile d'accès et d'approche ;
- Développer une animation pédagogique sur le thème milieu aquatique/pêche/usages de l'eau (sensibilisation à l'environnement et initiation à la pratique halieutique par la mise à disposition de matériels et bibliographie).

En effet, l'intérêt de ce bras est qu'il offre un excellent potentiel. Situé à proximité du centre Hautes-Pyrénées Sport Nature et du centre du bourg, il est un point incontournable pour tous les jeunes désireux d'apprendre la pêche à la truite. Le but est de créer un parcours jeunes sur une section de 100 à 150 ml. L'existence d'un tel parcours sur le ruisseau de la Batmale sur la commune de Saint-Pé-de-Bigorre a fait ses preuves en termes de fréquentation. Le coin de pêche du centre Hautes-Pyrénées Sport Nature viendra enrichir ce type de pêche.

La mise en place d'un tel parcours passe par une démarche administrative au vue de sa validation (déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau). Toutefois le parcours est proposé au titre des mesures compensatoires de la demande d'augmentation de puissance maximale brute de la centrale hydroélectrique du pont de Saint-Pé-de-Bigorre. L'aménagement du parcours de pêche sera autorisé au titre de cette demande.

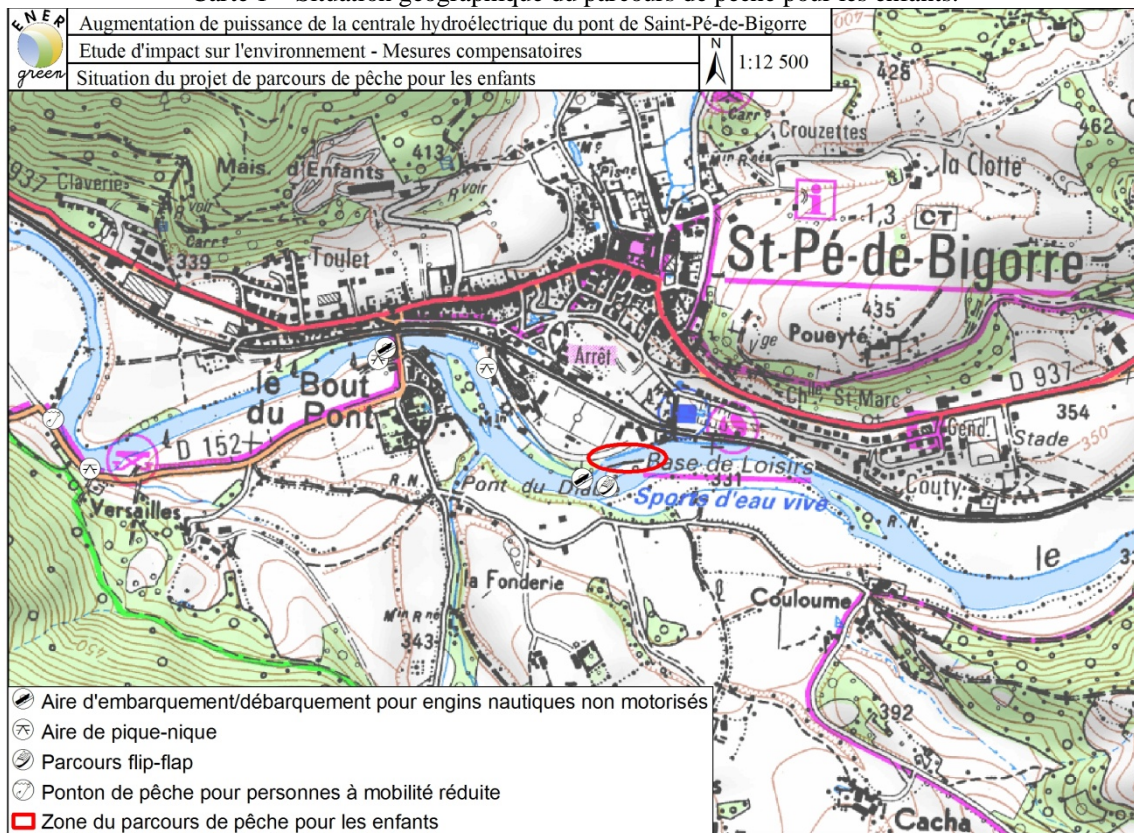
L'emplacement a été choisi sur ce cours d'eau car il présente plusieurs avantages. Au niveau géographique, il répondra aux attentes des jeunes pêcheurs. La présence du parcours du ruisseau de Batmale et des pontons de pêche au lieu-dit La Cularque dans la vallée du gave de Pau sera un atout pour les jeunes.

La promotion d'un tel parcours doit susciter la curiosité grâce à des aménagements appropriés (caches pour l'aspect amélioration de l'habitat piscicole).

## 2 Situation géographique

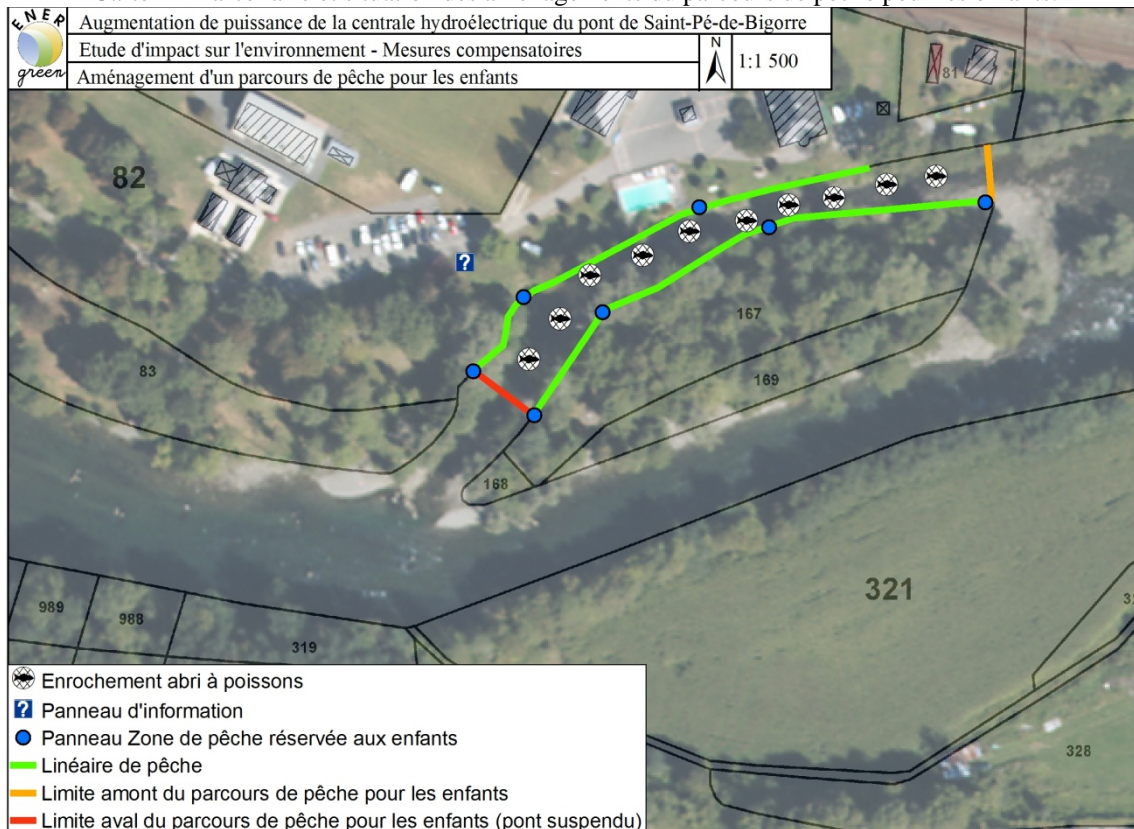
Situé sur la commune de Saint-Pé-de-Bigorre, sur un bras en rive droite du gave de Pau, l'accès au parcours est très facile. L'impasse de la Pradette conduit directement au lieu, en empruntant la voirie du centre Hautes-Pyrénées Sport Nature (Cf. cartes 1 et 2).

Carte 1 – Situation géographique du parcours de pêche pour les enfants.



Réalisation : ENER green, 2011 - Projection : Lambert 93 - Source de fond de carte : IGN, Scan 25.

Carte 2 – Parcellaire et situation des aménagements du parcours de pêche pour les enfants.



Réalisation : ENER green, 2011 - Projection : Lambert 93 - Source de fond de carte : IGN, BD Ortho, BD Parcellaire - Source de données : ENER green, 2011.

## **3 Diagnostic**

### **3.1 Dimension et morphologie**

D'une longueur de 180 m sur une largeur de 8 à 15 m, ce bras du gave de Pau offre 250 m de berge utilisable à l'amont du pont suspendu reliant les parcelles cadastrales n°82 et 167 (130 m en rive gauche et 110 m en rive droite).

Les rives sont quasiment à hauteur de la lame d'eau pour la rive gauche. Elles ne présentent pas de danger particulier de chutes pour les enfants. En rive droite, du parcours la rive est plus abrupte en tête de parcours et à hauteur de la lame d'eau en aval. De même que la faible hauteur d'eau de 20 à 80 cm, hors période de crue, n'est pas dangereuse pour la sécurité des enfants. Des arbres de haut jet participent à l'ombrage du parcours et donc au maintien d'une eau fraîche. La couronne étant assez haute, cela ne présente pas de risque d'accrochage ou d'emmêlement – atout intéressant pour un néophyte qui se laisserait vite de s'accrocher aux branches régulièrement. La ripisylve en rive droite est plus dense avec des herbes et broussailles.

Ce bras du gave n'est pas une section très pêchée car le site est situé dans le périmètre du centre Hautes-Pyrénées Sport Nature.

### **3.2 Qualité de l'eau**

D'après le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement pour l'augmentation de puissance de la centrale hydroélectrique du pont de Saint-Pé-de-Bigorre (ENER green, 2011), la qualité de l'eau est globalement bonne.

### **3.3 Inventaire piscicole et analyse hydrobiologique**

Le contexte piscicole est à potentialité salmonicole avec pour espèce repère la truite fario. Les espèces présentes dans le contexte sont principalement la truite fario et accessoirement le chabot, le saumon atlantique – repeuplements de restauration des populations – et l'anguille européenne.

D'après le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement pour l'augmentation de puissance de la centrale hydroélectrique du pont de Saint-Pé-de-Bigorre (ENER green, 2011), la qualité biologique globale définie par l'IBD (diatomées) et l'IBGN (macro invertébrés aquatiques) est bonne à très bonne pour la station située à l'amont de l'aménagement hydroélectrique du pont de Saint-Pé-de-Bigorre

La structure du peuplement de truite de cette station montre une population équilibrée au sein de laquelle on retrouve des alevins de l'année (0+) de taille inférieure à 7 cm, des juvéniles âgés d'un an révolu (1+) de taille inférieure à 13 cm et qui constituent la cohorte la plus représentée. Les classes de tailles suivantes sont aussi représentées mais avec des effectifs décroissants avec l'augmentation de taille jusqu'à environ une taille de 20 cm (individu pré-adultes notés 2+). Les individus adultes de taille supérieure à 20 cm sont aussi bien représentés et le fait que toutes les classes de tailles aient des effectifs stables semble indiquer un bon équilibre de la population de truites sur cette station.

L'absence de très gros individus peut être expliquée par les biais introduits par la méthodologie employée pour la pêche d'inventaire (méfiance, capacité à fuir avant d'entrer dans le champ électrique des plus gros spécimens).

La structure du peuplement du saumon atlantique présente une population très déséquilibrée et composée seulement d'alevins de l'année (0+) de taille inférieure à 9 cm et de juvéniles (nommés tacons) âgés d'un ou deux ans et de taille inférieure à 17 cm. Toutefois après renseignements pris auprès des gestionnaires locaux (AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan, Fédération des Hautes-Pyrénées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, etc.), il apparaît que ces saumons atlantiques proviennent de campagnes d'alevinages massifs de ce poisson sur le gave de Pau.

Les populations de lamproie de Planer (espèce bénéficiant d'un statut de protection lié à l'annexe II de la directive Habitat) et de vairon présentent des structures équilibrées au sein desquelles on retrouve toutes les classes de tailles des alevins aux adultes.

Quant à la loche franche et au chabot (protégé par l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore), elles ont été capturées dans de trop faibles effectifs pour pouvoir considérer la structure du peuplement. Toutefois nous avons capturés pour ces deux espèces des juvéniles et des adultes sur cette station, ce qui semble indiquer que ces populations sont installées de manière durable sur cette station.

### **3.4 Habitat piscicole**

**A compléter.**

### **3.5 Aménagements existants**

#### **3.5.1 Historique des interventions**

Aujourd'hui le futur parcours ne fait l'objet d'aucun entretien.

Le centre Hautes-Pyrénées Sport Nature entretient régulièrement les abords et rives à l'aval du parcours car cette partie du site est fréquentée et utilisée pour les activités du centre : mise à l'eau, embarquement et débarquement des engins nautiques non motorisés, aire de jeux de plein air.

#### **3.5.2 Accès et stationnement**

L'accès est aisé par l'impasse de la Pradette et l'emprunt de la voirie du centre Hautes-Pyrénées Sport Nature. Le parcours de pêche se trouve dans le périmètre du centre, ce qui facilite la desserte. Le centre dispose de son parking propre. La capacité de ce dernier est suffisante car c'est un parcours pour le public jeune. Ceux-ci auront de plus des moyens de locomotion moins encombrants (vélo, cyclomoteur) ou pourront venir à pied.

#### **3.5.3 Maîtrise foncière**

Pour la répartition du foncier, un seul propriétaire se partage les terrains visés : Conseil général des Hautes-Pyrénées, association Hautes-Pyrénées Sport Nature pour les parcelles n°82 et 167, section AD, La Gare, commune de Saint-Pé-de-Bigorre (Cf. carte 2). Une convention de gestion sous forme d'autorisation de circuler et travailler sera établie entre les propriétaires des terrains, le centre Hautes-Pyrénées Sport Nature, l'AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan et le pétitionnaire TEDELEC.

La durée de cette autorisation sera fixée en accord entre les parties avec un minimum de cinq ans.

## 4 Préconisations

### 4.1 Identification du public

Ce parcours jeunes s'inscrit dans un objectif précis, celui de permettre aux jeunes de moins de 14 ans d'exercer la pêche en toute tranquillité. La facilité du parcours ainsi que sa progression le rend très attractif pour cette catégorie de pêcheurs.

En terme d'expérience, ce parcours permet autant à un néophyte qu'un expérimenté de pratiquer la pêche au toc et à la mouche.

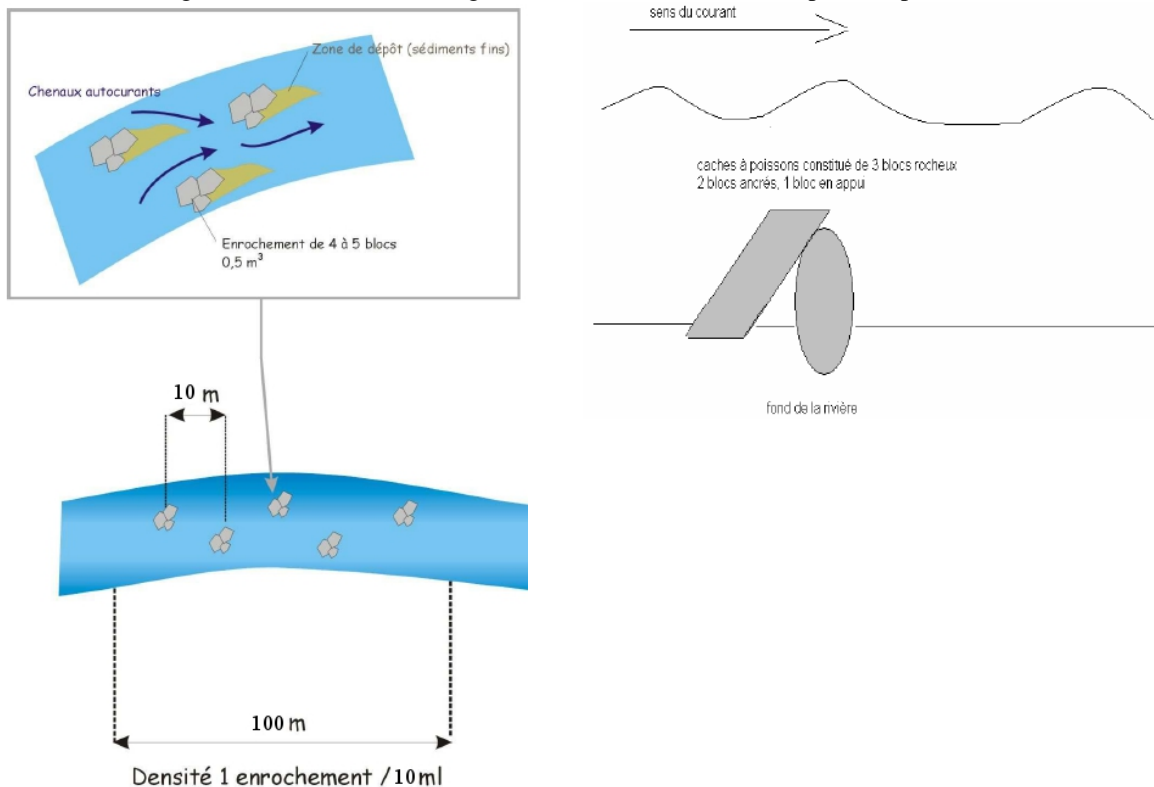
### 4.2 Aménagements à réaliser

#### 4.2.1 Travaux en rivière

Il est prévu sur ce parcours d'améliorer la vocation salmonicole du parcours en créant des abris repos dans la partie médiane du bras du gave. Dix caches à poissons seront installées le long du parcours. L'aménagement devrait être constitué de trois blocs rocheux naturels non gélifs de granulométrie 300 à 400 mm, disposés tous les 10 ml. Les blocs de base seraient ancrés dans le substrat de fond et un bloc supplémentaire viendrait coiffer ces derniers (Cf. figure 1). Ces caches auront plusieurs fonctionnalités :

- créer ou à améliorer l'espace de repos des poissons,
- apporter une protection aux poissons présents,
- fournir des supports physiques aux organismes aquatiques dont se nourrissent les poissons,
- proposer une zone d'ombre en période d'étiage,
- diversifier le substrat et l'écoulement.

Figure 1 – Schémas d'aménagement des enrochements abris pour les poissons.



## 4.2.2 Débroussaillage des rives

Il est prévu de débroussailler les deux rives sur une surface cumulée de 700 m<sup>2</sup> environ.

Il faut environ deux journées de travail pour accomplir l'entretien complet du secteur.

## 4.2.3 Panneautage

Pour la mise en place de la signalétique, divers panneaux, afin de matérialiser le parcours, seront installés sur l'ensemble de la zone de pêche :

- Un panneau d'information concernant le parcours Association Hautes-Pyrénées Sport Nature - AAPPMA – TEDELEC (Cf. photo 1) ;
- Sept panneaux "Zone réservée aux pêcheurs" de moins de 14 ans (Cf. figure 2).

Photo 1 – Exemple de panneau d'information.



Figure 2 – Exemple de panneau « Pêche réservée ».



## 4.3 Entretien et gestion

### 4.3.1 Programme d'entretien

L'entretien sur site est régulièrement fait afin de maîtriser la végétation et de garder un aspect ouvert. Cela passe par un débroussaillage de l'ensemble de la zone auquel il faut ajouter un élagage et un bûcheronnage des arbres et branches tombés.

L'entretien de la zone pourrait s'inscrire dans le programme d'entretien général du gage de Pau (contrat de rivière). Une journée par an permettra de répondre à cet entretien.

Pour l'entretien des panneaux, un suivi régulier sera effectué pour prévenir d'une dégradation éventuelle. Les pêcheurs bénévoles de l'AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan pourraient effectuer l'ensemble des travaux de suivi. Une journée par an permettra de répondre à ce suivi.

### 4.3.2 Cheptel piscicole

La gestion piscicole du site répondra à des alevinages et empoissonnements raisonnés par la pisciculture de l'AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan. Les alevinages s'effectueront toujours après la fermeture de la pêche pour permettre au poisson de s'acclimater à son nouvel environnement avant l'ouverture l'année suivante.

Il faudra ajouter les lâchers effectués lors des différentes animations (animation sur le thème de l'eau, concours de pêche pour les enfants, etc.).

### 4.3.3 Police de la pêche

Les contrôles de garderie seront effectués par les personnes assermentées de l'AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan et par le Service départemental de l'ONEMA.

### 4.3.4 Animation

Le site fera l'objet d'animation/éducation auprès des enfants grâce aux différents aménagements effectués sur la commune de Saint-Pé-de-Bigorre et par le matériel pédagogique fourni par le pétitionnaire TEDELEC pour l'école de pêche.

### 4.3.5 Education à l'environnement

Des actions éducatives seront entreprises auprès des enfants de l'école de pêche. Elles seront axées sur l'éveil et la sensibilisation à l'environnement et aux usages partagés de l'eau. Le matériel pédagogique fourni par le pétitionnaire TEDELEC doit y contribuer (Cf. tableau 2 pour la liste du matériel).

Le parcours de pêche se prête bien à l'apprentissage de la pêche des plus jeunes mais aussi à la sensibilisation à l'environnement.

Tableau 2 – Matériel pédagogique pour l'école de pêche des enfants.

Désignation	Fournisseur	Référence fournisseur
Loupe à objectif fixe monoculaire x20	Jeulin	57112184
Loupe sur pied avec flexible x2	Jeulin	57300484
Lampe à dissection à LED	Jeulin	56601384
Cuvette à dissection plastique	Jeulin	56600984
Cuvette plateau plastique	Jeulin	56300284
Trousse garnie de 4 instruments inox pour dissection	Jeulin	56406384
Poster classification des animaux	Jeulin	81706884
Poster classification des végétaux	Jeulin	81706984
Filet troubleau complet avec la poche	Entomo-Phil	1231
Etaux de montage des mouches avec fixation table	Stonfo	
Guide Reptiles et amphibiens	FCPN	LEM58
Guide Poissons d'eau douce	FCPN	LEM56
Guide A la découverte de la mare	FCPN	DAB1
Guide Les habitants des rivières	FCPN	CT3
Guide Oiseaux des bois et des champs	FCPN	LEM52
Guide Les arbres	FCPN	LEM45
Milieux humides - Cahier du jeune naturaliste	FCPN	CTJ4
Guide Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France	AE Adour-Garonne*	
Fiches pédagogiques "L'eau" (niveau collège)	AE Adour-Garonne	
Série "Découvre"... "Comment préserver la rivière et les poissons"	AE Adour-Garonne	
Série "Découvre"... "La vie de la rivière"	AE Adour-Garonne	
Série "Découvre"... "La vie des poissons"	AE Adour-Garonne	
Série "Découvre"... "La rivière et son milieu"	AE Adour-Garonne	

\*Agence de l'eau Adour-Garonne.

#### **4.3.6 Promotion du parcours et de l'école de pêche pour les enfants**

Le parcours et l'école de pêche pour les enfants seront identifiés dans le mémento annuel édité par la Fédération des Hautes-Pyrénées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques. De plus ils figureront sur le site Internet de la Fédération et de l'AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan, ainsi que sur les dépliants de l'office de tourisme de Saint-Pé-de-Bigorre.

Les signataires de la convention – centre Hautes-Pyrénées Sport Nature, AAPPMA Pêcheurs lourdais et du Lavedan, TEDELEC – communiqueront sur la convention et la mise en œuvre de ces actions avec tous les moyens existants (presse, radio, etc.).

## 5 Coûts de la mesure compensatoire

Le coût total de la mesure compensatoire est 3 914,70 €HT.

La décomposition des coûts est la suivante :

- Matériel pédagogique pour l'école de pêche : 1 683,20 €HT (Cf. tableau 3) ;
- Aménagement du parcours de pêche : 2 231,50 €HT (Cf. tableau 4).

Tableau 3 – Coût du matériel pédagogique pour l'école de pêche des enfants.

Désignation	Fournisseur	Référence fournisseur	P.U. HT	Qté	Montant
Loupe à objectif fixe monoculaire x20	Jeulin	57112184	92,81 €	4	371,24 €
Loupe sur pied avec flexible x2	Jeulin	57300484	45,99 €	4	183,96 €
Lampe à dissection à LED	Jeulin	56601384	61,87 €	4	247,48 €
Cuvette à dissection plastique	Jeulin	56600984	6,86 €	4	27,44 €
Cuvette plateau plastique	Jeulin	56300284	4,85 €	8	38,80 €
Trousse garnie de 4 instruments inox pour dissection	Jeulin	56406384	20,48 €	4	81,92 €
Poster classification des animaux	Jeulin	81706884	14,13 €	1	14,13 €
Poster classification des végétaux	Jeulin	81706984	14,13 €	1	14,13 €
Filet troubleau complet avec la poche	Entomo-Phil	1231	61,55 €	3	184,65 €
Etaux de montage des mouches avec fixation table	Stonfo		105,00 €	4	420,00 €
Guide Reptiles et amphibiens	FCPN	LEM58	7,39 €	1	7,39 €
Guide Poissons d'eau douce	FCPN	LEM56	7,39 €	4	29,56 €
Guide A la découverte de la mare	FCPN	DAB1	5,00 €	4	20,00 €
Guide Les habitants des rivières	FCPN	CT3	3,00 €	4	12,00 €
Guide Oiseaux des bois et des champs	FCPN	LEM52	7,11 €	1	7,11 €
Guide Les arbres	FCPN	LEM45	7,39 €	1	7,39 €
Milieux humides - Cahier du jeune naturaliste	FCPN	CTJ4	4,00 €	4	16,00 €
Guide Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France	Agence de l'eau Adour-Garonne		Gratuit	4	Gratuit
Fiches pédagogiques "L'eau" (niveau collège)	Agence de l'eau Adour-Garonne		Gratuit	1	Gratuit
Série "Découvre"... "Comment préserver la rivière et les poissons"	Agence de l'eau Adour-Garonne		Gratuit	1	Gratuit
Série "Découvre"... "La vie de la rivière"	Agence de l'eau Adour-Garonne		Gratuit	1	Gratuit
Série "Découvre"... "La vie des poissons"	Agence de l'eau Adour-Garonne		Gratuit	1	Gratuit
Série "Découvre"... "La rivière et son milieu"	Agence de l'eau Adour-Garonne		Gratuit	1	Gratuit
				<b>TOTAL HT</b>	<b>1 683,20 €</b>
				TVA (19,6%)	310,42 €
				TVA (5,5%)	2,44 €
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 996,05 €</b>

Tableau 3 – Coût du matériel pédagogique pour l'école de pêche des enfants.

Désignation	P.U. HT	Qté	Montant HT
Enrochements dans le lit (abris pour les poissons) : 1 enrochement de 0,5 m <sup>3</sup> /10 ml sur 100 ml	75,00 €	10	750,00 €
Débroussaillage sur les deux rives (700 m <sup>2</sup> )	0,50 €	700	350,00 €
Panneaux "Zone réservée aux pêcheurs" de moins de 14 ans	4,50 €	7	31,50 €
Panneau d'information concernant le parcours Association Hautes-Pyrénées Sport Nature - AAPPMA - TEDELEC	1 100,00 €	1	1 100,00 €
		<b>TOTAL HT</b>	<b>2 231,50 €</b>
		TVA (19,6%)	437,37 €
		<b>TOTAL TTC</b>	<b>2 668,87 €</b>

\*\*\*\*\*

\*\*